

## **Séance du conseil municipal du 8 octobre 2018 à 20 heures**

sous la présidence de Christian SUTTER, Maire.

### **Présents**

Benoît GOEPFERT, Danielle BUHLER, Fabienne BAMOND, Jean WEISENHORN, Jean KLEIBER, Bertrand MARCONNET, Renée SIMON, Francis BOCHENEK, Régine DOLLE, Véronique GEHIN, Benoît WOLF, Anne SEITHER, Pierre LEHE, Christine BERNARD, Emilie ERISMANN, Carine TSCHIEMBER

### **Absents excusés et ont donné procuration**

Anne Catherine SCHOENIG à Anne SEITHER, Myriam TOLLINI/SUTTER à Pierre LEHE, Pierre GANSER à ERISMANN Emilie

### **Absents excusés**

Pierre Paul KIENTZ, Christian SCHIRLIN

Secrétaire de séance : Andrée HORN

La majorité des membres en fonction étant présents, les délibérations du conseil municipal sont valables.

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 heures en souhaitant la bienvenue aux conseillers municipaux.

Vu la participation de Monsieur Olivier DAUVERGNE et de Madame Alexandra ZUMBIEHL, le maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour.

### **L'ordre du jour est modifié comme suit :**

- 1) Forêt : programme des travaux d'exploitations et prévisions des coupes 2019
- 2) Rue du Katzenberg, plan de circulation
- 3) Approbation des procès-verbaux des séances du 9 juillet 2018 et du 10 septembre 2018
- 4) D.E.T.R. 2019
- 5) Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service
  - Valorisation des déchets
  - Assainissement
  - Eau potable
- 6) Création de poste et tableau des effectifs
- 7) Divers

-----

## 1) Forêt : programme des travaux d'exploitation et prévision des coupes 2019

Monsieur Olivier DAUVERGNE, agent ONF présente le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes pour l'année 2019. Le bois martelé en 2017 sera coupé en 2019. Les coupes auront lieu dans la parcelle 14, limitrophe à Zillisheim, dans la parcelle 23 au-dessus de la ferme Boetsch,

Il est décidé de reporter la coupe de la parcelle 18 de 623 m<sup>3</sup>.

L'état des lieux actuel de la forêt n'est pas réjouissant. La sécheresse provoque le dépérissement des hêtres ainsi que des épicéas. Le cours du bois baisse vu la mauvaise qualité des bois.

Lors de l'élaboration du prochain plan d'aménagement, Il faudra prendre en compte ces nouveaux paramètres.

Monsieur DAUVERGNE informe des travaux effectués :

Le chemin vers le cimetière militaire a été refait par Rokemann, Sanicurage a curé les fossés, la plateforme a été refaite au bout de la rue du château, le chemin menant au réservoir a été refait. Il reste la pose de piquets pour diminuer et réguler l'écoulement des eaux à la sortie du village vers Zillisheim.

Il propose la remise en état des bancs lors d'une journée citoyenne.

Le maire propose une sortie en forêt du conseil municipal en juin ou en septembre 2019.

### **OBJET : FORET COMMUNALE**

**Programme des travaux d'exploitation**

**Etat de prévision des coupes – année 2019**

**Vu** le code général des collectivités territoriales

**Vu** le programme prévisionnel des travaux d'exploitations présenté par Monsieur Olivier DAUVERGNE, technicien ONF

**Après** en avoir délibéré

**Le conseil municipal**

**Pour** 22

**Contre** 0

**Abstention** 0

**DECIDE** de reporter la coupe de la parcelle 18, volume estimé à 623 m<sup>3</sup> dont la recette nette est estimée à 17 160 €

**APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation – état des prévisions des coupes 2019 concernant la forêt communale estimé à 1249 m<sup>3</sup>

**PREND** acte que le bilan net prévisionnel sera de 27 690 € HT

**CHARGE** le maire de la signature de ce programme.

Le maire remercie Monsieur DAUVERGNE, qui prend congé, pour son implication.

---oOo---

## **2) Rue du Katzenberg, plan de circulation**

Lors de la réunion concernant la circulation dans la rue du Château, des riverains de la rue du Katzenberg ont soulevé le problème de la vitesse dans cette rue, ainsi que le non-respect de la signalisation rue du Katzenberg, rue du Château et chemin des Sapins.

Il a été décidé d'adresser un courrier de sensibilisation à ces problématiques aux habitants du quartier. Une demande de zone 30 a été formulée. Il a été dit que la demande serait étudiée techniquement et qu'une nouvelle réunion aurait lieu afin de présenter nos conclusions et de les valider.

Madame Alexandra ZUMBIEHL commente les différentes propositions suggérées dans la rue du Katzenberg pour ralentir la vitesse, à savoir :

- Aménagement en sens unique
- Aménagement pour une zone 30

Ces propositions seront présentées aux riverains lors d'une réunion publique qui aura lieu le 14 novembre prochain à 19h30.

---oOo---

## **3) Approbation des procès-verbaux des séances du 9 juillet 2018 et du 10 septembre 2018**

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 9 juillet 2018 et du 10 septembre 2018 sont soumis pour approbation. Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité et signés par tous les conseillers présents.

---oOo---

## **4) Dotation d'équipement des territoires ruraux 2019 (DETR)**

Le calendrier de gestion de la DETR a été modifié pour permettre de notifier le montant des aides avant le 15 mars 2019 (avant dépôt en février pour notification en juillet) pour permettre aux collectivités d'avoir une meilleure visibilité sur le budget d'investissement. Les dossiers sont à déposer pour le 12 novembre prochain.

On peut espérer de 20 % à 40 % de subvention DETR sur des dépenses hors taxes de plus de 10 000 €. Les demandes inférieures à 10 000 € HT ne sont pas prises en compte.

Il s'agit donc ce soir de faire le point sur les travaux réalisables budgétairement parlant en 2019, de les valider puis de demander la DETR pour ces programmes.

Les projets à soumettre :

Mairie, remplacement des volets battants	34 500 € HT
Climatisation salle du conseil et bureau compta	20 000 € HT max.
Burnkirch, réfection du clocher	69 815 € HT

Le conseil municipal décide de soumettre les trois projets ci-dessus.

---oOo---

**5) Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service**  
**- valorisation des déchets**

**Délibération : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de valorisation des déchets - Exercice 2017**

**VU** le rapport établi par la communauté de communes Sundgau

**APRES** avoir entendu les explications fournies par le maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**PREND** acte du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de valorisation des déchets.

**- Assainissement**

**Délibération : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement**  
**Exercice 2017**

**VU** le rapport établi par la communauté de communes Sundgau

**APRES** avoir entendu les explications fournies par le maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**PREND** acte du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

- Eau potable

**Délibération : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau – Exercice 2017**

VU le rapport établi par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Heimsbrunn et environs

APRES avoir entendu les explications fournies par le maire,

APRES en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

PREND acte du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

---oOo---

**6) Création de postes et tableau des effectifs**

Trois agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade et un agent a réussi un examen. Il faut créer les postes non compris dans le tableau des effectifs. Les postes devenant vacants suite à la nomination des agents seront supprimés ultérieurement. Certains postes ne sont plus attribués et existent toujours.

Les postes à créer :

- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, 28 heures
- un poste d'agent de maîtrise territorial principal à temps complet

Les postes à supprimer :

1 poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps complet (Assunta GAL)  
1 poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet, 22 heures (Roland VOEGTLIN)  
1 poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet, 20 heures (Catherine CARDACI).

## **Délibération : Création de poste et modification du tableau des effectifs**

**VU** la Loi n° 82-214 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**VU** la Loi n° 83 – 634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**VU** les arrêtés interministériels fixant les définitions et le tableau indicatif des emplois communaux, le classement indiciaire et la durée des carrières qui leur sont applicables,

**VU** le précédent tableau des effectifs adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 8 février 2016

**APRES** avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**POUR** 20

**CONTRE** 0

**ABSTENTION** 0

### **DECIDE DE CREER**

- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, 28 heures
- un poste d'agent de maîtrise territorial principal à temps complet
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

### **DECIDE DE SUPPRIMER**

- un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps complet
- un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet, 22 heures
- un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet, 20 heures

**FIXE** le tableau des effectifs comme suit :

1 poste d'attaché territorial à temps complet

1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

2 postes d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

1 poste de technicien territorial supérieur à temps complet

1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet et garde champêtre

1 poste d'agent de maîtrise à temps complet et garde champêtre

3 postes d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet

- 6 postes d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet
- 2 postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, 28 heures
- 1 poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, 28 heures
- 1 poste d'adjoint territorial d'animation de 2<sup>ème</sup> classe – temps non complet (28 heures)
- 1 poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe– temps non complet (30 heures)
- 1 poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe– temps non complet (27 heures)

**S'ENGAGE** à inscrire chaque année au budget les crédits nécessaires à la rémunération de ces emplois et aux charges y afférents.

## **7) DIVERS**

### **Commission de contrôle des listes électorales.**

La réforme portant création du répertoire électoral unique (REU) confère désormais aux maires la responsabilité de la révision des listes électorales communales. A partir du 11 janvier des commissions de contrôle, chargées d'examiner les recours formés par les électeurs, remplaceront les actuelles commissions administratives.

Il n'y aura plus qu'une seule commission par commune.

La commission sera composée d'un membre titulaire et d'un suppléant, issu

- du conseil municipal
- de l'administration
- désigné par le tribunal de grande instance

Le maire ni les adjoints ne peuvent siéger à cette commission. Le conseil devra choisir entre les membres prêts à participer aux travaux de la commission ou à défaut les deux plus jeunes conseillers seront nommés.

Vu la candidature de Monsieur Pierre LEHE et de Madame Renée SIMON, le conseil municipal nomme Monsieur Pierre LEHE titulaire et Madame Renée SIMON, suppléante.

### **Remerciements reçus en mairie de**

L'association AYOSHIA suite au versement de la subvention annuelle ;  
la croix rouge, antenne d'Altkirch, également pour le versement de la subvention.

### **Sortie du conseil municipal**

Le maire remercie Monsieur Pierre LEHE pour son investissement et l'organisation de la sortie à UNGERSHEIM le 29 septembre dernier.

Le maire précise qu'une partie du prochain séminaire pourrait être axée autour des orientations à prendre suite à cette visite.

### **Salon du Livre**

Le salon du livre a été une réussite avec pour la première fois la participation des enfants qui ont concouru au concours littéraire.

Monsieur Jean WEISENHORN signale que le marché automnal le même jour a également été un succès et a permis d'entendre le nouveau groupe musical Ill Music. Il précise qu'en 2019, il est prévu 3 marchés au mois de septembre.

Madame Fabienne BAMOND invite les conseillers au concert du groupe Euterpe le 13 octobre 2018 à 20h à l'église.

Elle informe que le conseil municipal des enfants va être renouvelé. Les élections sont fixées aux 18 et 19 octobre et l'installation des élus se fera le mercredi 7 novembre prochain à 11h30. Elle annonce une commémoration le 10 novembre à Mulhouse.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le maire clôt la séance à 22h35.